

Navarro, F., Lillis, T., Donahue, T., Curry, M. J., Ávila Reyes, N., Gustafsson, M., Zavala, V., Lauría, D., Lukin, A., McKinney, C., Feng, H., & Motta-Roth, D. (2022). Rethinking English as a lingua franca in scientific-academic contexts. A position statement. *Journal of English for Research Publication Purposes*, 3(1), 143-153. <https://benjamins.com/catalog/jerpp.21012.nav>

(pre proofs translation)

Repenser l'anglais en tant que *lingua franca* dans les contextes scientifiques et académiques : Une prise de position

Federico Navarro (Universidad de O'Higgins)
Theresa Lillis (Open University)
Tiane Donahue (Dartmouth College)
Mary Jane Curry (University of Rochester)
Natalia Ávila Reyes (Pontificia Universidad Católica de Chile)
Magnus Gustafsson (Chalmers University)
Virginia Zavala (Pontificia Universidad Católica de Perú)
Daniela Lauría (CONICET)
Annabelle Lukin (Macquarie University)
Carolyn McKinney (University of Cape Town)
Haiying Feng (University of International Business and Economics)
Désirée Motta-Roth (Universidade Federal de Santa Maria)

Résumé

Nous avons pour objectif de remettre en question les hypothèses autour de l'utilisation de l'anglais en tant que "lingua franca" dans les contextes scientifiques et académiques, d'identifier l'impact de ces hypothèses sur les trajectoires de la production et de l'assimilation des savoirs, et de légitimer l'utilisation de plusieurs langues pour les échanges scientifiques transnationaux. Nous avons établi dix principes : l'utilisation de l'anglais comme "lingua franca" scientifique et académique ne favorise pas toujours l'inclusion ; Une langue positionnée en tant que "lingua franca" scientifique et universitaire peut agir comme une langue de domination ; positionner l'anglais comme "lingua franca" peut décourager les traductions et exclure la participation ; les politiques qui positionnent l'anglais comme la "lingua franca" contemporaine scientifique et académique peuvent véhiculer l'idée que les savoirs produits en anglais sont les seuls qui existent ; l'imposition de l'anglais comme "lingua franca" scientifique et académique présumée est une manifestation de la répartition inégale de la production et de l'assimilation des savoirs ; les variétés linguistiques fonctionnent comme de puissantes ressources pour la production de savoirs ; le choix d'une langue de publication ou de présentation est un droit sociolinguistique ; le choix d'une langue de publication ou de présentation est un acte politique ; les organisateurs de congrès devraient avoir le droit de promouvoir la ou les langues de leur choix ; les organisateurs de congrès et les

universitaires doivent faire preuve de créativité et de sensibilité, afin d'inclure un public aussi diversifié que possible.

Mots clés : anglais à des fins académiques, conférences académiques, création mondiale du savoir, droits sociolinguistiques, politiques linguistiques, décolonialisation

En juillet 2019, une conférence internationale en linguistique a comporté deux séances plénières en espagnol - la principale langue utilisée dans le pays organisant l'évènement - sans traduction simultanée dans d'autres langues. Cela a donné lieu à un débat public autour de la question de savoir dans quelle mesure l'utilisation de langues autres que l'anglais dans les séances plénières constituait une pratique d'exclusion. S'il peut paraître surprenant que la légitimité de l'utilisation de langues autres que l'anglais soit remise en question, les hypothèses qui sous-tendent le débat sont largement répandues et doivent, selon nous, être remises en question.

Le principal présupposé sous-jacent semble être que l'anglais est une « *lingua franca* », dont l'utilisation favorise l'inclusion et l'« efficacité » de la communication, tandis que les autres langues sont censées exclure un grand nombre de participants. Ce présupposé est idéologique, bien qu'il ait été naturalisé comme relevant du bon sens, et il a des conséquences concrètes sur les pratiques sociales dans lesquelles nous nous engageons dans le milieu universitaire. Par exemple, ce présupposé est utilisé pour justifier l'argument selon lequel l'anglais devrait être institué comme langue des conférences internationales.

Ce présupposé est problématique pour de nombreuses raisons, et non des moindres :

- a) Il ignore le fait que, dans le monde, la plupart des universitaires utilisent plusieurs langues et s'engagent au quotidien dans des pratiques dites de « translangage » pour mener à bien leurs recherches et sont donc habitués à circuler dans les savoirs à travers plusieurs langues ;
- b) Il ne tient pas compte de la dimension politique de la langue et de la production de savoirs, et en particulier de la position privilégiée de l'anglais dans les régimes d'évaluation, ainsi que du défi que constitue ce positionnement pour le maintien des savoirs et des échanges équitables dans d'autres langues ;
- c) Il ne tient pas compte des préoccupations fondamentales soulevées par la directionnalité de l'échange de savoirs et l'importance de la diversité linguistique/sémiotique pour la construction d'échanges plus équitables entre, par exemple, le Nord et le Sud de la planète, les centres et les périphéries, l'Ouest et l'Est.

En tant que groupe de chercheurs situés dans différentes régions et engagés à faire progresser le savoir - et la participation à l'élaboration du savoir - dans différentes langues, traditions et directions, nous pensons que la langue des échanges scientifiques et universitaires n'est pas simplement une question de compétences communicatives et de solutions technologiques, mais aussi et surtout une question d'égalité dans l'élaboration du savoir, des dynamiques et des opportunités. En outre, les langues qui sont sélectionnées et légitimées pour les échanges scientifiques et universitaires ont un impact direct sur les histoires et les trajectoires

individuelles et collectives de la production et de l'utilisation des savoirs, et sont au cœur des identités, des politiques et des droits linguistiques et sociaux.

Pour ces raisons, nous présentons ici dix principes visant à encourager la discussion sur la manière et les raisons pour lesquelles nous, en tant que communautés de recherche dans différents domaines et régions, devrions utiliser plusieurs langues et variétés d'une même langue pour promouvoir le dialogue transnational dans les contextes scientifiques et universitaires. Ces principes doivent être considérés ensemble car ils représentent des dimensions, des portées et des actions différentes par rapport à la même question.

1) *L'utilisation de l'anglais comme « lingua franca » scientifique et universitaire ne favorise pas toujours l'inclusion.* L'utilisation même de l'expression « lingua franca » pour désigner l'anglais est problématique, car elle donne une fausse idée de ce que pourrait être une lingua franca académique (c'est-à-dire constituée de plusieurs - et non d'une seule - langues). Elle donne également l'impression que l'anglais est en fait une langue partagée, facile et accessible à tous. Ce n'est pas le cas. De nombreux chercheurs ne se servent pas de l'anglais de façon centrale ni même périphérique dans leur travail scientifique et académique et, par conséquent, écrire et faire une présentation en anglais leur demandent du temps, du travail et souvent des coûts financiers supplémentaires. Il est également vrai que les niveaux de familiarité et de confiance avec l'anglais académique-scientifique varient énormément. Le fait que certains universitaires communiquent très efficacement en anglais comme langue supplémentaire ne signifie pas que tous les universitaires des mêmes communautés peuvent le faire. Bien sûr, le désir d'une « lingua franca » pour la communication universitaire peut être perçu comme apolitique, mais l'utilisation (et l'imposition subséquente) de l'anglais comme étant la seule et unique « lingua franca » sert à priver d'autres langues, cultures et infrastructures de production de savoirs, d'une chance égale de participer aux conversations universitaires mondiales. Il est donc inexact de considérer que l'utilisation obligatoire de l'anglais comme « lingua franca » est automatiquement une option de communication inclusive et convenue. En outre, la notion monolithique de « lingua franca » est un mythe, car aucune langue n'est uniforme, toutes comportent un large éventail de variations régionales, sociales et disciplinaires, entre des locuteurs aux répertoires linguistiques hétérogènes, et familiarisés avec différentes pratiques de littéracie académique.

2) *Une langue positionnée comme « lingua franca » scientifique et académique peut agir comme une langue de domination.* Toute langue positionnée comme « lingua franca » scientifique et académique dans une ère géo-historique donnée est souvent, elle aussi, une langue de domination, d'exploitation et de colonisation du savoir ; c'est-à-dire que le fait d'avoir une langue commune n'offre pas uniquement un moyen éventuel de communication transnational du savoir scientifique et académique ; il peut également fournir d'éventuelles preuves des relations de domination antérieures ou contemporaines entre les groupes sociaux, leurs cultures et leur richesses. Cet impérialisme linguistique reproduit une division inégale du pouvoir et des ressources symboliques et matérielles, et explique pourquoi le choix de langues alternatives ou "minorisées" constitue souvent une position politique contre-hégémonique et un type d'intervention active. Le colonialisme et la domination sont également réinstaurés en

périphérie ; par exemple, l'anglais peut être une langue impérialiste pour un hispanophone, mais l'espagnol peut être, à son tour, une langue impérialiste pour un locuteur d'autres langues espagnoles ou de langues indigènes d'Amérique latine.

3) *Le fait de positionner l'anglais comme « lingua franca » dans les colloques et congrès peut décourager les traductions et exclure la participation.* Si nous partons du principe que tous les spécialistes d'un domaine sont familiers avec l'anglais, il y aura peu d'intérêt à proposer des interprétations multilingues dans les congrès, à promouvoir la traduction d'ouvrages dans d'autres langues ou à apprendre d'autres langues dès lors qu'on parle anglais. En outre, nous perdons ainsi ce qu'apporte en termes de valeurs l'effort de devoir comprendre les visions du monde et les épistémologies vécues à travers différentes langues. Ainsi, positionner l'anglais comme une « lingua franca » peut renforcer la production de savoirs provenant de certaines régions, en même temps qu'il peut décourager la production de savoirs produits ailleurs, c'est-à-dire que l'utilisation de l'anglais comme « lingua franca » peut favoriser un manque de réciprocité. Si nous encourageons l'utilisation de langues autres que l'anglais pour la communication savante, nous devons également reconnaître les obstacles existants. Par exemple, l'investissement qu'ont opéré en amont des chercheurs dans l'apprentissage et l'utilisation de l'anglais peut les décourager de choisir d'autres langues pour publier ou présenter leurs travaux ; les rédacteurs en chef de revues et les organisateurs de congrès peuvent s'inquiéter de leur lectorat ou audience ; il peut être nécessaire de développer une infrastructure locale de production de savoirs (par exemple, les revues locales peuvent être peu nombreuses). Malgré tout, nous sommes optimistes quant à la possibilité de surmonter ces obstacles, grâce à des changements idéologiques et à des ressources matérielles (par exemple, une technologie de la traduction automatique plus mure).

4) *Les politiques qui positionnent l'anglais comme étant la « lingua franca » scientifique et académique contemporaine peuvent véhiculer l'idée que les connaissances produites en anglais sont les seules qui existent.* Le champ d'application, les comités de rédaction et la langue de publication des revues de haut niveau - ainsi que la langue et la nationalité des discours principaux les plus prestigieux et des éditeurs de manuels internationaux - semblent souvent poser comme équivalent le savoir basé sur l'anglais et « Le savoir » mondial tel que représenté dans les recherches publiées partout dans le monde. Ce monopole scientifique et académique souvent ne reconnaît pas les traditions intellectuelles développées dans des sites et des langues situés en dehors du centre anglophone. Le besoin de reconnaissance n'est pas uniquement une question d'inclusion ou d'action positive : la production scientifique dans des régions et des langues autres que l'anglais est florissante et en augmentation, et doit être prise en compte par le monde monolingue-anglophone. Si un chercheur issu de ces traditions minoritaires décidait de ne pas reconnaître les travaux écrits en anglais, il serait probablement critiqué, ou tout simplement on refuserait de le publier : laisser de côté les traditions anglophones est souvent considéré comme une négligence de ce qu'on a tendance à considérer comme des travaux fondamentaux dans de nombreuses disciplines.

5) *L'imposition de l'anglais comme « lingua franca » scientifique et académique présumée est une manifestation de la distribution inégale de la production et de l'utilisation des savoirs.* Les

discussions autour d'une « lingua franca » ne prennent généralement pas en compte la question de la répartition inégale des opportunités de participer à des conversations transnationales. Un chercheur situé dans un pays anglophone post-industrialisé est en mesure de faire des recherches sur presque toutes les thématiques, qu'elles soient générales ou spécifiques, théoriques ou appliquées, géographiquement situés ou transnationales, et elles recevront probablement plus d'attention que les travaux d'un chercheur situé à la périphérie. De plus, les travaux de recherche produits dans les pays anglophones post-industrialisés ont le pouvoir de valider - ou non - les thématiques-mêmes de recherche d'intérêt transnational et de légitimer les savoirs et les « faits » produits ailleurs. En revanche, il est difficile pour un chercheur situé à la périphérie, écrivant dans une langue locale et s'appuyant sur une littérature non anglophone, de faire valider ses recherches comme une contribution légitime aux conversations transnationales : trop souvent, on ne lui accorde de légitimité que parce qu'il est vu comme représentant de sa culture. Cette distribution coloniale du travail intellectuel n'est pas exclusivement une entreprise unilatérale du centre vers la périphérie, elle est en effet souvent renforcée dans et depuis la périphérie. Enfin, cette colonialité du savoir n'est pas seulement une question de pouvoir symbolique et de validation, mais aussi de distribution (socio-économique et structurelle) globalement inégale des conditions de production et de participation au savoir. Nous devrions donc toujours examiner nos actions et revendications académiques pour déterminer si nous ne faisons que reproduire cette colonialité du savoir ou si nous contribuons plutôt à la changer.

6) *Les langues/variétés fonctionnent comme de puissantes ressources pour la production du savoir.* La langue n'est pas simplement un moyen de communication transparent. Les langues reflètent les ressources disponibles dans leurs contextes et sont porteuses de l'histoire de leurs utilisations et de leurs significations, indexant des concepts particuliers et des traditions intellectuelles qui peuvent ne pas être bien traduits, que ce soit vers ou à partir d'une « lingua franca » scientifique et académique. Au niveau individuel, l'utilisation d'une langue préférée peut favoriser la créativité, la conceptualisation et la précision. Inversement, l'utilisation de l'anglais comme « lingua franca » peut favoriser certains cadres et ressources - y compris le discours, la syntaxe et le lexique - pour la construction du sens, qui sont implicitement basés sur des cultures, des traditions et des épistémologies hégémoniques. En tant qu'universitaires, nous devrions nous efforcer de soutenir diverses sources intellectuelles pour la production de savoirs - plutôt que de les restreindre - afin d'éviter les zones d'ombre, de tenir compte des besoins et des opportunités locales et de promouvoir les innovations théoriques.

7) *Le choix d'une langue de publication ou de présentation est un droit sociolinguistique.* Tout chercheur devrait avoir le droit de présenter et d'échanger des idées dans la langue de son choix, lors des conférences ou dans le cadre d'autres genres scientifiques et académiques. Le fait qu'un public puisse ne pas être familier avec une langue ou une variété particulière ne devrait conduire ni à l'exclusion de l'utilisation de cette langue ni à l'opinion que son utilisation serait excluante. Cependant, la politique des langues et de la production de savoirs, ainsi que la position institutionnellement et historiquement privilégiée de l'anglais au sein des régimes d'évaluation, rendent structurellement difficile la sauvegarde du droit à votre/notre propre langue dans la communication scientifique et universitaire. Ce droit est encore plus limité en

termes de publication : les revues internationales indexées les plus influentes ne publient qu'en anglais, ce qui signifie que la plupart des universitaires utilisant d'autres langues dans leurs écrits n'ont aucune chance d'être publiés. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les universitaires vivant dans des pays où les régimes d'évaluation exigent la publication dans ces revues pour l'évaluation et la promotion universitaires ainsi que pour l'accréditation institutionnelle. Pour remédier à ce déséquilibre, la production de revues multilingues et d'articles publiés dans la langue d'origine avec des traductions en anglais ou dans d'autres langues - ce qui est courant dans les revues à but non lucratif et dans les régions périphériques - et l'inclusion de thématiques et de régions sous-représentés et de modes d'écriture non canoniques constituent une avancée cruciale.

8) *Le choix d'une langue de publication ou de présentation est un acte politique.* La langue dans laquelle un chercheur choisit de présenter, de publier et d'échanger des idées dépend non seulement de sa maîtrise ou de sa communication, mais aussi de sa position et de son identité politiques, qu'elles soient explicites ou implicites, intentionnelles ou non. Présenter dans la (les) langue(s) de sa communauté, de son enfance, de son pays ou de sa région, lorsqu'une telle langue est moins fréquemment utilisée dans les lieux scientifiques et universitaires, légitime le travail effectué dans cette (ces) langue(s) et constitue un moyen de maintenir les traditions de production de savoirs. En outre, choisir de présenter ou d'écrire dans une langue autre que l'anglais est également un acte productif qui remet en question la normativité et l'hégémonie de l'anglais. Ces actions contribuent à générer des transformations et sont devenues plus fréquentes ces dernières années, bien que l'accès inégal aux ressources symboliques et matérielles limite cet effort d'émancipation.

9) *Les organisateurs des congrès devraient avoir le droit de promouvoir la ou les langues de leur choix.* Les comités d'organisation devraient pouvoir promouvoir certaines langues qui traduisent une certaine position politique dans leur contexte. Un discours d'ouverture prononcé dans une langue locale ou minoritaire pourrait exclure certains participants tout en en incluant d'autres. Plus important encore, un tel événement pourrait souligner la nécessité d'intensifier la recherche et les échanges universitaires dans cette langue ou encourager les membres de la communauté à explorer et apprendre diverses langues et à découvrir diverses épistémologies, histoires et cultures. Nous devrions être prêts à « travailler plus dur » pour apprendre à comprendre les langues que nous ne connaissons pas. De même, les ressources de traduction peuvent être investies, à titre d'action positive, dans certaines langues d'intérêt, comme les langues des signes locales ou les langues indigènes, plutôt que dans une « lingua franca » scientifique et académique. Inversement, un chercheur peut tenir compte des langues acceptées et promues lorsqu'il décide des conférences auxquelles il va participer.

10) *Les organisateurs des congrès et les universitaires devraient faire preuve de créativité et de sensibilité pour inclure un public aussi diversifié que possible.* Malgré la complexité et les implications des langues utilisées dans les congrès scientifiques et universitaires, les organisateurs et les universitaires doivent tirer parti des nombreux moyens disponibles pour aider les différents publics à participer à la conversation par le biais de pratiques d'interprétation formelles et informelles. Parmi les stratégies efficaces utilisées dans les

conférences internationales, citons : l'utilisation de diapositives écrites dans une langue et de présentations orales dans une autre ; l'utilisation libre de l'alternance codique et du translanguage tout au long des présentations ; l'interprétation simultanée dans d'autres langues et, dans les pays anglophones, dans des langues autres que l'anglais ; la traduction de documents complémentaires ; le sous-titrage en direct de l'orateur, ou l'interprétation en langue de signes. Il existe des moyens technologiques et créatifs de promouvoir une large participation, pas toujours limitée par le budget, pour éviter l'exclusion et la ségrégation lorsqu'un universitaire choisit d'utiliser une langue locale ou minoritaire.

Bien que ces principes ne soient pas nouveaux, ils offrent une base commune pour la discussion et la planification des conférences et des publications scientifiques. Nous pensons qu'il est important de discuter publiquement et explicitement de ces questions et nous sommes favorables aux occasions de poursuivre le débat afin de modifier, de nuancer et de réviser ces principes à la lumière des contributions de régions, de traditions et de langues différentes des nôtres.

D'autres traductions de cette déclaration dans différentes langues sont disponibles sur : <https://www.escriturayaprendizaje.cl/elf>

Références indicatives

La liste incluse ici a pour but de signaler les travaux que nous considérons comme informant et soutenant les principes énoncés.

- Asociación de Lingüística y Filología de América Latina. (2017). Por una ciencia y educación superior pública, gratuita, crítica, humanista e intercultural, basada en modelos plurilingües de investigación y docencia. Position statement of the Asociación de Lingüística y Filología de América Latina. <http://www.mundoalfal.org/sites/default/files/proyectos/ConvP8.pdf>
- Arnoux, E. (2016). Minorización lingüística y diversidad: en torno al español y al portugués como lenguas científicas. In M. V. Carvalho Garcia, G. Ribeiro Pereira, F. Berto, & S. Schernikau Soares Akasha (Eds.), *Anais do Seminário Ibero-americano de Diversidade Linguística* (pp. 290-306). Iphan.
- Bernárdez, E. (2008). *El lenguaje como cultura*. Alianza.
- Blommaert, J. (1999). The debate is open. In J. Blommaert (Ed.), *Language ideological debates* (pp. 1-38). De Gruyter Mouton.
- Blommaert, J. (2010) *The sociolinguistics of globalization*. Cambridge University Press.
- Blommaert, J., & Backus, A. (2011). Repertoires revisited: 'Knowing language' in superdiversity. *Working Papers in Urban Language and Literacies*, 67, 1-26.
- Canagarajah, A. S. (2002). *A geopolitics of academic writing*. University of Pittsburgh Press.
- Castro-Gómez, S. (2007). Decolonizar la universidad. La hybris del punto cero y el diálogo de saberes. In S. Castro-Gómez & R. Grosfoguel (Eds.), *El giro decolonial. Reflexiones para una diversidad epistémica más allá del capitalismo global* (pp. 79-91). Siglo del Hombre Editores.
- Curry, M. J., & Lillis, T. (2018). Problematizing English as the privileged language of global academic publishing: Policies, perspectives and pedagogies. In M. J. Curry & T. Lillis (Eds.), *Global academic publishing. Policies, perspectives and pedagogies* (pp. 1-20). Multilingual Matters.
- del Valle, J. (2021). On the future of IJSL: Trans-collaboration and how to overcome the structural constraints on knowledge production, distribution and dissemination. *International Journal of the Sociology of Language*, 2021(267-268), 85-89. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2020-0075>

- Demeter, M. (2020). *Academic knowledge production and the global south. Questioning inequality and under-representation*. Palgrave Macmillan.
- Donahue, C. (2009). "Internationalization" and composition studies: Reorienting the discourse. *College Composition and Communication*, 61(2), 212-243.
- Duchêne, A. (2020). Multilingualism: An insufficient answer to sociolinguistic inequalities. *International Journal of the Sociology of Language*, 263, 91-97. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2020-2087>
- Duchêne, A., Ellece, S. E., Tupas, R., Sabaté-Dalmau, M., Unamuno, V., & Urla, J. (2021). Welcome on board! Prefiguring knowledge production in the sociology of language. *International Journal of the Sociology of Language*, 2021(267-268), 3-8. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2021-2121>
- Eagleton, T. (1991). *Ideology: An introduction*. Verso.
- Gal, S., & Irvine, J. T. (1995). The boundaries of languages and disciplines: How ideologies construct difference. *Social Research*, 62(4), 967-1001.
- Halliday, M. A. K. (2003). Written language, standard language, global language. *World Englishes*, 22(4), 405-418. <https://doi.org/10.1111/j.1467-971X.2003.00309.x>
- Horner, B. (2017). Written academic English as a lingua franca. In J. Jenkins, W. Baker, & M. Dewey (Eds.), *The Routledge handbook of English as a lingua franca* (pp. 413-426). Routledge.
- Horner, B., NeCamp, S., & Donahue, C. (2011). Toward a multilingual composition scholarship: From English only to a translingual norm. *College Composition and Communication*, 63(2), 269-300.
- Kramsch, C., Lévy, D., & Zarate, G. (Eds.). (2008). *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Editions des Archives Contemporaines.
- Lillis, T. (2012). Economies of signs in writing for academic publication: The case of English medium "national" journals. *Journal of Advanced Composition*, 32(3-4), 695-722.
- Lillis, T., & Curry, M. J. (2010). *Academic writing in a global context. The politics and practices of publishing in English*. Routledge.
- Lillis, T., Hewings, A., Vladimirou, D., & Curry, M. J. (2010). The geolinguistics of English as an academic lingua franca: Citation practices across English-medium national and English-medium international journals. *International Journal of Applied Linguistics*, 20(1), 111-135. <https://doi.org/10.1111/j.1473-4192.2009.00233.x>
- Maldonado-Torres, N. (2007). On the coloniality of being: Contributions to the development of a concept. *Cultural Studies*, 21(2-3), 240-270. <https://doi.org/10.1080/09502380601162548>
- May, S. (2014). Contesting public monolingualism and diglossia: Rethinking political theory and language policy for a multilingual world. *Language Policy*, 13(4), 371-393. <https://doi.org/10.1007/s10993-014-9327-x>
- Mignolo, W. (2010). Epistemic disobedience, independent thought and decolonial freedom. *Theory, Culture & Society*, 26(7-8), 159-181. <https://doi.org/10.1177/0263276409349275>
- Mignolo, W. (2015). Yes, we can. In H. Dabashi (Ed.), *Can non-Europeans think?* (pp. 10-38). Zed Books.
- Morales-Gálvez, S., & Cetrà, D. (2021). Regulating language: Territoriality and personality in plurinational Spain. *Ethnicities*. <https://doi.org/10.1177/14687968211050180>
- Muchiri, M. N., Mulamba, N. G., Myers, G., & Ndoloi, D. B. (1995). Importing composition: Teaching and researching academic writing beyond North America. *College Composition and Communication*, 46(2), 175-198.
- Navarro, F. (in press). The unequal distribution of research roles in transnational composition: Towards illegitimate peripheral participation. In C. Donahue & B. Horner (Eds.), *Teaching and studying transnational composition*. Modern Language Association.
- Pennycook, A., & Makoni, S. (2020). *Innovations and challenges in applied linguistics from the global south*. Routledge.
- Phillipson, R. (1992). *Linguistic imperialism*. Oxford University Press.
- Rigg, J. (2007). *An everyday geography of the global south*. Routledge.

- Rojo, L. M. (2021). Hegemonies and inequalities in academia. *International Journal of the Sociology of Language*, 2021(267-268), 169-192. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2020-0077>
- Santos, B. d. S. (2018). *The end of the cognitive empire. The coming of age of epistemologies of the south*. Duke University Press.
- Segato, R. (2012). Brechas descoloniales para una universidad nuestroamericana. *Revista Casa de las Américas*, 266, 43-60.
- Sello, K. J. (2019). Multilinguisme et injustice sociale linguistique au Botswana. *Multilinguales*, 11. <https://doi.org/10.4000/multilinguales.4012>
- Woolard, K. A. (1998). Language ideology as a field of inquiry. In B. B. Schieffelin, K. A. Woolard, & P. V. Kroskrity (Eds.), *Language ideologies: Practice and theory* (pp. 3-50). Oxford University Press.
- Zavala, V. (2019). Justicia sociolingüística para los tiempos de hoy. *Íkala, Revista de Lenguaje y Cultura*, 24(2), 343-359. <https://doi.org/10.17533/udea.ikala.v24n02a09>

Ce texte a été traduit par Tiane Donahue et Sylvie Plane.